



AFIDES

Association Francophone
Internationale des Directeurs
d'Établissements Scolaires

Le Chef d'Établissement scolaire

Bulletin de liaison d'AFIDES – Section Communauté Française Wallonie – Bruxelles
Editeur responsable : Jean-Paul Platevoet – 10 Chauny 7520 Templeuve

N°71 de juin 2009

Edito

En cette fin d'année scolaire, peut-on croire à la douceur de l'été ?

Après un hiver rempli de journées sombres, de nuits très froides, nous l'espérons.

Les bulletins météorologiques annoncés par les médias n'étaient cependant pas les seuls à nous déprimer.

Tout y est passé : le réchauffement climatique, la crise financière, la crise économique et les pertes d'emploi.

Nous nous sommes retrouvés dans un hiver plus grave que les bouderies du soleil !

L'arrivée d'un nouveau président en Amérique qui offre la coopération, d'un nouveau premier ministre qui inspire confiance par sa rigueur et sa discrétion seront peut-être les prémices qui annoncent une certaine sérénité

Et l'école dans tout cela .

Un décret inscription , bien fondé mais mal mené, qui a engendré beaucoup d'agressivité entre les leaders politiques et les parents .

Un manque de professeurs, des difficultés d'organiser les remplacements, les questions pour l'organisation des classes l'an prochain.

Avec un autre regard, un autre envol, l'école ne va pas si mal que ça. L'école, un lieu social par excellence où les jeunes s'épanouissent,

se retrouvent, apprennent et finalement, ce sont eux qui font et feront la douceur de l'été.

Bonne fin d'année scolaire et déjà bonnes vacances

Jacqueline DUBOIS
Présidente

Le Chef d'Établissement Scolaire N° 71 de juin 2009

Rédaction du journal

<http://www.afides.be>

secrétariat@afides.be

☎ 069/35.25.27

LES PROJETS « DAS » AU CENTRE SCOLAIRE EPERONNIERS-MERCELIS DE BRUXELLES

A. Présentation de la situation problème

Le Centre Scolaire Eperonniers-Mercelis situé rue de l'Etuve est considéré comme une institution en zone « Discrimination positive ». Il propose un enseignement secondaire technique et professionnel. L'établissement compte actuellement 294 élèves à 90 % d'origine immigrée.

Le projet s'adresse à tous les jeunes que l'école répertorie comme « décrocheur » : c'est à dire qu'ils accumulent plus de dix jours d'absence injustifiés.

Pour répondre à plusieurs problématiques liées au décrochage scolaire, nous avons introduit deux types de projets. En effet, nous distinguons différentes gradations dans le décrochage : les retards réguliers, les absences régulières et justifiées et les absences injustifiées.

A cette problématique de décrochage semble s'ajouter depuis peu une problématique plus spécifique de cas de phobies scolaires ou de dépressions chez de jeunes adolescents, lesquelles génèrent également un décrochage « à risque ».

Notre premier projet s'adresse au décrochage jugé le plus inquiétant par les éducateurs et qui nécessite un suivi individuel du jeune et éventuellement de sa famille. Le second projet vise les jeunes dit en léger décrochage. Ces derniers sont plus présents à l'école mais expriment leur désaccord avec l'institution par une série d'actes d'incivilité : absences aux cours, brossages réguliers, manque de matériel, manque de travail, arrivées tardives en classe, etc.

Les projets d'accrochage s'adressent à ces jeunes. Ils sont le prolongement du dispositif mis en place depuis plusieurs années.

Ces deux projets ne remplacent en rien les actions déjà entreprises par l'école pour l'accrochage des jeunes. Ils prolongent souvent les actions d'accrochage **en dehors de l'enceinte de l'école** et se proposent d'agir en amont du décrochage en restaurant les liens socio-éducatifs. Ils prévoient une coordination intense avec l'équipe pédagogique.

L'école peut évaluer à une soixantaine le nombre de décrocheurs pour lesquels ses moyens actuels d'accrochage ne suffisent pas. Le projet

s'adressera à une quinzaine d'entre eux et à leur famille pour le premier projet de suivi « individuel » et une vingtaine d'élèves pour le second projet de suivi « collectif ».

B. Description du premier Projet : Le Coaching individuel

(Ce projet est mis en place et suivi par des éducateurs de l'ASBL « Odyssée »)

Objectifs du projet

Prévenir le décrochage, du point de vue de l'école.

Accompagner le jeune à définir un projet qui lui correspond et l'aider à passer à l'action.

Favoriser la communication sur ces thèmes au sein de la famille.

Aider les familles (souvent monoparentales) à surmonter les périodes de stress lié à la question du décrochage et à trouver leurs propres ressources pour se positionner au mieux.

Accompagner l'école dans la mise sur pied d'un dispositif de gestion cohérent du décrochage.

Nous procéderons par entretien de motivation comme décrit ci-dessous et par réunion de coordination avec l'école.

Créer un réseau d'acteurs et de partenaires pour appuyer le projet par leur dynamique structurante (AMO, Association sportive, service de police, etc.)

Si nécessaire, établir une collaboration avec la section famille du Parquet de Bruxelles et aider le jeune à tirer les leçons d'actes posés de manière à prendre un nouveau départ face à lui-même, à la société et à son insertion professionnelle.

Public cible

Le projet s'adresse à des jeunes qui par leurs absences physiques à l'école ne rentrent pas en contact avec le centre PMS et qui mettent en péril leur formation à cause de leurs absences répétées, nombreuses et injustifiées.

Le public ciblé est avant tout le jeune. Cependant sa famille (souvent la maman) pourra, si elle le souhaite, bénéficier d'un accompagnement en gestion de stress et pour l'aider à découvrir de nouvelles balises d'éducation pendant la période de tension.

Méthodologie envisagée

A la différence des démarches du jeune vers le PMS, l'entretien de motivation et de mise en projet appelé *coaching* passe par l'initiative de l'école. Nous sommes dans une dynamique où le décideur (l'école) n'est pas l'utilisateur (le jeune). En effet, le coach se déplace dans le cadre de vie du jeune à *l'initiative de l'école*. Les sessions ont lieu chez lui ou dans un lieu proche de chez lui qu'il connaît. La méthode d'approche doit donc tenir compte de cette contrainte tout en laissant le jeune en position de choisir. Il doit être à chaque étape laissé en « position relationnelle haute ». Grâce aux techniques de communication adaptées, le jeune marque son accord pour un rendez-vous, suite à un appel de l'intervenant. Au besoin, la personne responsable du jeune est tenue informée. Elle est présente si elle le souhaite.

De cette manière, nous évitons le problème de l'absence de demande du jeune et rentrons en contact avec lui tout en n'ayant pas d'attente implicite « qu'il change », et en ne supposant pas qu'il « ait besoin d'aide ». Par la suite, nous veillerons à « prendre en compte ses ressources » pour franchir l'obstacle plutôt que de prendre en charge sa difficulté afin qu'il soit au maximum acteur d'une démarche de changement. Après cette prise de contact, le jeune devient demandeur, il se rend alors lui-même au lieu de consultation du coach pour marquer son investissement personnel dans un processus de changement. Son investissement personnel doit être mesuré par le coach pour garantir les chances de succès.

Le jeune sait qu'il n'a pas posé les actions qu'il fallait pour maintenir ses chances de réussites. Il accumule les retards injustifiés ou se trouve en situation de conflit avec un professeur ou avec son patron. Il s'attend souvent à être réprimandé. Or, l'entretien de remotivation doit lui permettre de faire le point et de choisir le meilleur pour lui avec une conscience plus vaste des conséquences de ses choix. L'intervenant est extérieur à l'école, c'est à dire sans bureau ou lien hiérarchique. Cela aide le jeune à se sentir libre. Dans ses réponses, il cherchera moins à convaincre qu'à être lui-même. Il peut bénéficier ainsi pleinement de la démarche. Elle ne l'inquiète pas.

Pour nouer le contact et rechercher les informations pertinentes, les questions peuvent toucher plusieurs domaines: sa famille, son rapport à l'étude, ses relations, ses hobbies,Ce questionnement permet de récolter des informations.

Dans les cas de profonds décrochages, la communication familiale peut être endommagée. Parfois, le contact entre le jeune et ses parents est très ténu et les parents peuvent vivre également une forte pression intérieure. Le projet peut donc déboucher sur une médiation familiale. Elle a pour but de clarifier un *modus vivendi* respectueux de chacun. En cas de stress aigu, les parents et les jeunes pourront être dirigés vers une association spécialisée en gestion du stress et des émotions.

Cette action de *coaching* individuel complète celle menée par le CPMS et les services de médiation du centre scolaire mais s'en différencie également. Les rencontres se font en dehors de l'école et selon un horaire autre que l'horaire scolaire. L'intervenant n'a pas de pouvoir hiérarchique sur le jeune et n'appartient pas à l'école. Il se présente comme une ressource potentielle que le jeune peut utiliser sans pour autant la percevoir comme une « nécessité psychologique ». L'initiative de la rencontre vient de l'école et non du jeune.

Des réunions de coordination sont prévues régulièrement entre adultes partenaires du projet. Durant ces réunions, le responsable d'éducation de l'école fait le point sur les jeunes à suivre. Les collaborateurs d'Odysée ASBL, médiateurs extérieurs et coaches, rendent compte de l'avancement du travail avec les jeunes et les parents. L'éducateur communique les renseignements pratiques concernant le jeune. Odysée rend un rapport écrit succinct des rencontres avec les jeunes. Le ou la psychologue du CPMS ou l'assistant social de l'école, participe aux réunions de coordination afin, le cas échéant, de continuer le travail une fois que le jeune retrouve une insertion régulière dans les locaux de l'école.

Une coordination par téléphone est prévue, spécifiquement lorsque la situation demande une intervention rapide. C'est l'école qui interpelle le médiateur extérieur. Le médiateur proposera, le cas échéant, de contacter les associations partenaires.

La spécificité du jeune et de son contexte familial peut demander d'autres démarches : un accrochage par activités sportives, ou via des AMO locales accessibles pour lui. Nous constituons donc un réseau de partenaires.

C. Description du second Projet : Le Coaching collectif

(Ce projet est mis en place et suivi par la médiatrice de l'école ainsi qu'un coach scolaire)

Description de la situation problème spécifique

Une des caractéristique prépondérante des élèves adolescents demeure la pensée « omnipotente » qui renforce le non-volontariat de ces élèves dans un processus de remise en question. Nous devons donc travailler sur ces résistances afin de pouvoir réellement aider l'élève adolescent à développer une structure interne lui permettant de se raccrocher à son projet de vie en investissant dans son cheminement scolaire et donc à l'école.

Ces troubles du comportement compromettent le développement de l'élève adolescent et contribuent à son désinvestissement scolaire. Les

pistes de résolution liées à ces comportements ne semblent pas être en lien avec les carences académiques ou intellectuelles de l'élève, mais relèvent davantage du manque de respect envers la personne adulte en autorité ainsi que des carences affectives développées en milieu familial.

Les difficultés d'adaptation de ces élèves rebelles les amènent à développer des stratégies ou manipulations inappropriées pour pallier les manques de structure interne nécessaire pour accepter le cadre scolaire. Cette structure interne est déficiente et le développement de la structure externe proposée par le système scolaire ne peut qu'être rejeté par l'élève adolescent.

Objectifs

1. Favoriser le développement d'une structure interne nécessaire pour éviter le non-épanouissement de l'élève ayant des troubles du comportement.
2. Développer une relation de confiance avec la personne en autorité représentée par l'équipe éducative. Celle-ci doit être envisagée de façon particulière afin de permettre l'apprentissage et l'évolution des outils relationnels essentiels à l'établissement de cette relation face à l'autorité.
3. Développer la confiance en soi et de l'estime de soi. Cela nécessite un travail sur soi adapté à l'adolescent par la prise de conscience de ses mécanismes de défenses ainsi qu'une meilleure compréhension des gains à courts termes mais aussi des conséquences moins satisfaisantes pour son développement à long terme.
4. Installer les bases d'une structure interne nécessaire pour sécuriser l'élève adolescent rebelle. Cette sécurité s'acquiert lorsque l'élève identifie son fonctionnement et l'accepte. L'écoute, le support, l'aide et l'accompagnement de la personne en autorité est primordial lors de cette identification car elle permet à l'élève de prendre conscience que la personne en autorité peut devenir une personne « aidante ».
5. Responsabiliser l'élève adolescent : celui-ci prenant conscience de son fonctionnement devient responsable. Il est maintenant capable d'assumer pleinement les conséquences de ses actes, de ses paroles et de ses choix en évitant de rejeter sur l'adulte toute la responsabilité liée à ses difficultés d'adaptation.

Méthodologie

Proposition d'ateliers pour un groupe ouvert de 6 élèves maximum.
(Groupe ouvert signifie que les élèves peuvent être introduits tout au long de la session de 9 rencontres) débutant en octobre et la seconde en janvier.
3 sessions seront organisées

- D'octobre à décembre (8 semaines : 2h le mercredi après-midi + 1 semaine après-midi de clôture de 4h d'activité extra-muros)
- De janvier à mars (8 semaines : 2h le mercredi après-midi + 1 semaine après-midi de clôture de 4h d'activité extra-muros)
- De mars à juin (8 semaines : 2h le mercredi après-midi + 1 semaine après-midi de clôture de 4h d'activité extra-muros)
- 1 activité d'évaluation globale avant la session d'examen (4h extra-muros) avec tous les élèves concernés c'est à dire la quinzaine de jeunes ;

Cela représente donc 28 semaines de suivi des élèves.

Chaque rencontre possède une structure fixe au niveau des règles encadrant l'atelier. Il est possible qu'une courte réflexion soit demandée suite à chaque rencontre.

Chaque atelier est structuré de façon à permettre à l'élève rebelle d'apprendre à suivre et à respecter les consignes progressivement, tout en étant accompagné par le support du psycho-éducateur.

Chaque atelier est conçu pour favoriser l'apprentissage de la connaissance de soi, du développement de la notion de respect de soi et de l'autre .

Il vise une meilleure acceptation de son fonctionnement psychique insatisfaisant à l'aide de différents exercices de prise de conscience, de partage et de jeux de rôles.

Il vise également à développer la conscience du corps, le tonus musculaire ayant un lien étroit avec le psychisme, les émotions, les troubles de l'humeur à l'aide de différents exercices de relaxation, d'eutonnie, de brain gym et de respiration.

Une rencontre avec les parents des élèves adolescents rebelles semble nécessaire pour mobiliser et sensibiliser les parents aux troubles du comportement de l'adolescent et à la structure proposée pour raccrocher leurs adolescents dans le cheminement scolaire.

Anne-Geneviève Letor
Sous-directrice
Centre Scolaire Eperonniers-Mercelis
Rue de l'Etuve 56
1000 Bruxelles
02/5130021



A vos agendas...



POUR VOUS SERVIR ...

CAMBIER Jean
Vice-Président
Fg Bruxelles 78/13 – 6041 Gosselies
☎ 0475/206930

DELCOURT Brigitte
I.P.E.S.
Bvd Léopold 92Bis
7500 Tournai.
☎ 069/45.28.70 0475/64.20.96

DELEIXHE Anne-Françoise
Déléguée internationale
Institut Saint-André
Av. de l'Hippodrome 180 – 1050 Bxl.
☎ 0496/ 62.11.43

SAVONET Martine
Académie Provinciale des Métiers
10 Bvd Président Kennedy
7000 Mons
☎ 065/39.8979

DUBOIS Jacqueline, Présidente
Av. de Grunne 4 - 1970 Wezembeek- O.
☎ 02/773.18.51

GUNTHER Martine, Trésorière
Rue Minerve 9
1190 Forêt
☎ 0486/87.71.39

HISMANS Dany, Vice-Président
I.P.E.S.
Route de Valenciennes 58
7301 Hornu
☎ 065/ 76.76.48

LETOR Anne-Geneviève
Institut Eperonnier Mercelis
Rue de l'Étuve 56
1000 Bruxelles
☎ 02/514.75.88 0495/67.07.90

MARTIN Emile
Rue Longue 112 – 1150 Bxl.
☎ 02/779.02.04

PLATEVOET Jean-Paul
Secrétaire
Chauny 10 – 7520 Templeuve
☎ 069/35.25.27

VANDER CRUYSEN Jacques
Av. des Rossignols 14
1410 Waterloo
☎ 0475/79.72.08

MICHEL Brigitte
I.E.S.P.P.
2A, Bvd Président Kennedy
7000 Mons
☎ 065/32.89.00

Le Chef d'Établissement Scolaire N° 71 de juin 2009

Rédaction du journal

<http://www.afides.be>

secrétariat@afides.be

☎ ☒ 069/35.25.27